

Comment s'inscrire à : ASA/SAM'PHI MULTISPORTS GRESY/AIX SAISON 2017-2018

Le dossier – comprenant 3 éléments – sera donné à un des animateurs lors d'un premier entraînement ou bien envoyé à : SAM'PHI, 135 rue des marmottes, 73100 AIX-LES-BAINS

1/ remplir et signer le bulletin d'inscription ci-dessous



2/ fournir un certificat médical de non contre indication pour la pratique multisports de moins de 3 ans : OBLIGATOIRE

3 / Cotisation comprenant l'adhésion SAM'PHI :

Annuelle 190€ :

1 trimestre = 80€

Règlement en 2 ou 3 fois possible (encaissements en octobre/février/avril), chèques vacances, coupons sports, bons MSA acceptés

La cotisation annuelle ou trimestrielle permet de bénéficier :

- de la gratuité pour l'utilisation des installations
- d'un encadrement Breveté d'Etat
- des séances de 2h du lundi (hors vacances scolaires), de 17h30 à 19h30

CONTACT : 06 08 30 13 41, ou 06 88 45 47 07



BULLETIN et AUTORISATION des PARENTS

Je soussigné (Père, mère ou tuteur)

Profession du père : de la mère :

ADRESSE COMPLETE ET LISIBLE :

Code postal et ville : téléphone :

Téléphone mobile : MAIL (super pour communiquer !!) :

autorise mon fils / ma fille (nom et prénom de l'enfant)

né(e) le à Nationalité

élève à (établissement scolaire) classe :

à pratiquer les activités sportives au sein de SAM'PHI et certifie par la présente que mon enfant est bien assuré, à titre individuel, en responsabilité civile individuelle accident pour toute activité, y compris sportive, dans le cadre extrascolaire.

Fait à le (date)

Signature du responsable :



Comment s'inscrire à : ASA/SAM'PHI MULTISPORTS GRESY/AIX SAISON 2017-2018

Le dossier – comprenant 3 éléments – sera donné à un des animateurs lors d'un premier entraînement ou bien envoyé à : SAM'PHI, 135 rue des marmottes, 73100 AIX-LES-BAINS

1/ remplir et signer le bulletin d'inscription ci-dessous



2/ fournir un certificat médical de non contre indication pour la pratique multisports de moins de 3 ans : OBLIGATOIRE

3 / Cotisation comprenant l'adhésion SAM'PHI :

Annuelle 190€ :

1 trimestre = 80€

Règlement en 2 ou 3 fois possible (encaissements en octobre/février/avril), chèques vacances, coupons sports, bons MSA acceptés

La cotisation annuelle ou trimestrielle permet de bénéficier :

- de la gratuité pour l'utilisation des installations
- d'un encadrement Breveté d'Etat
- des séances de 2h du lundi (hors vacances scolaires), de 17h30 à 19h30

CONTACT : 06 08 30 13 41, ou 06 88 45 47 07



BULLETIN et AUTORISATION des PARENTS

Je soussigné (Père, mère ou tuteur)

Profession du père : de la mère :

ADRESSE COMPLETE ET LISIBLE :

Code postal et ville : téléphone :

Téléphone mobile : MAIL (super pour communiquer !!) :

autorise mon fils / ma fille (nom et prénom de l'enfant)

né(e) le à Nationalité

élève à (établissement scolaire) classe :

à pratiquer les activités sportives au sein de SAM'PHI et certifie par la présente que mon enfant est bien assuré, à titre individuel, en responsabilité civile individuelle accident pour toute activité, y compris sportive, dans le cadre extrascolaire.

Fait à le (date)

Signature du responsable :

